

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°2026-02-03-019

PUBLIÉ LE 3 FÉVRIER 2026

Sommaire

DDFIP / Service Stratégie Contrôle de Gestion

72-2026-02-02-00003 - DELEGATION SIGNATURE contentieux et gracieux
fiscal SIP de MAMERS 02-02-2026 signée (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe / DCL

72-2026-02-02-00005 - Arrêté préfectoral instituant les commissions
de propagande à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars
2026 (5 pages)

Page 8

DDFIP

72-2026-02-02-00003

DELEGATION SIGNATURE contentieux et
gracieux fiscal SIP de MAMERS 02-02-2026 signée

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SARTHE**

**SIP MAMERS
13 Rue aux Cordiers
72600 MAMERS**

**Objet : Délégation de signature du responsable du
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE MAMERS**

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX
FISCAL**

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de MAMERS

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.252, L.257 A, R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme ARANDA Laura, inspectrice adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de MAMERS, et à M LAPLUME Julien, inspecteur adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de MAMERS, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 100 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

- 4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 5°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 100 000 € ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 20 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

CYHOLNYK Corinne	RENIER Nadège	MALLET Christine
PIERREDON Nathalie	DUBOIS Elodie	PELTIER Maelys

2°) dans la limite de 3 500 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

MYSLEK Raphaël	PERCHOC Philippe	LEFRILEUX Dolorès
SALMON Zeynep	LORMEAU Océane	MARAQUIN Charlene
LEROUX Romain	COUVREUR Gwendoline	GUERIN Alicia

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
PELTIER Maelys	Contrôleur	10 000 €	12 mois	10 000 €
MANÇON Solène	Agent	500€	6 mois	5 000 €

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
GEORG Anne	Agent	500€	6 mois	5 000 €
PASTEAU Alexis	Agent	500€	6 mois	5 000 €
HUET LEFRANC Suzie	Agent	500€	6 mois	5 000 €
BOURGAULT Adeline	Agent	500€	6 mois	5 000 €
SAROUILLE Klaras	Agent	500 €	6 mois	5 000 €

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
CYHOLNYK Corinne	Contrôleur principal	20 000 €	10 000 €	12 mois	10 000 €
RENIER Nadège	Contrôleur principal	20 000 €	10 000 €	12 mois	10 000 €
PIERREDON Nathalie	Contrôleur	20 000 €	10 000 €	12 mois	10 000 €
MALLET Christine	Contrôleur	20 000 €	10 000 €	12 mois	10 000 €
DUBOIS Elodie	Contrôleur	20 000 €	10 000 €	12 mois	10 000 €
SALMON Zeynep	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000 €
GUERIN Alicia	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000 €
LEFRILEUX Dolorès	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000 €
PERCHOC Philippe	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000€
LORMEAU Océane	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000€
MARAQUIN Charlène	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000€
LEROUX Romain	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000€
COUVREUR Gwendoline	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000 €
MYSLEK Raphaël	Agent	3 500 €	2 000 €	6 mois	5 000€

Article 5

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 01 décembre 2025 et sera publié au recueil des actes administratifs de la Sarthe.

A Mamers, le 02 février 2026

Le comptable, Responsable du Service des Impôts des Particuliers de Mamers

signé

Olivier JEDYNAK

Préfecture de la Sarthe

72-2026-02-02-00005

Arrêté préfectoral instituant les commissions de
propagande à l'occasion des élections
municipales des 15 et 22 mars 2026

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 02 FÉVRIER 2026

*Instituant des commissions de propagande dans les communes de 2 500 habitants et plus
et fixant les dates de remise de la propagande électorale auprès de ces commissions
pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026*

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le Code électoral, et notamment ses articles L 241 et R 31 à R 39 ;

VU le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

VU le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET préfet de la Sarthe prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

VU le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2026 n° DCPAT 2026-0031 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

VU l'ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel d'Angers en date du 29 janvier 2026 ;

VU les désignations proposées le Directeur de La Poste en date du 15 décembre 2025 ;

VU les désignations proposées par les maires des communes de 2 500 habitants et plus ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026, il est institué une commission de propagande pour chaque arrondissement, chargée d'assurer l'envoi et la distribution des documents de propagande électorale et divisée en sous-commissions (une sous-commission dans chaque commune du département de la Sarthe dont la population municipale est égale ou supérieure à 2 500 habitants). Le siège de chaque sous-commission est fixé à la mairie de la commune concernée. Ces sous-commissions se réuniront les 02 mars 2026 (après-midi) et 03 mars 2026 (matin) pour le 1^{er} tour et le 17 mars 2026 pour le 2nd tour, en préfecture (Le Mans) et en sous-préfectures (La Flèche et Mamers).

Les listes candidates souhaitant obtenir le concours de la commission de propagande doivent remettre leurs bulletins de vote et circulaires au président de la commission dont elles relèvent **au plus tard le lundi 02 mars 2026 à 12 heures pour le premier tour** de scrutin et le **mardi 17 mars 2026 à 18 heures 30 en cas de second tour**. Le dépôt des documents électoraux s'effectue auprès du secrétariat de la commission.

La commission de propagande est chargée d'envoyer à tous les électeurs de la commune, au plus tard le mercredi 11 mars 2026 pour le premier tour et le jeudi 19 mars 2026 en cas de second tour, une circulaire et un bulletin de vote de chacune des listes candidates. Ces documents de propagande sont fournis par les listes candidates.

La commission de propagande est en droit de refuser de procéder à l'envoi des documents de propagande remis postérieurement aux délais fixés par le présent arrêté. Elle peut toutefois l'accepter si cela ne perturbe en rien l'envoi de la propagande dans sa globalité et à la condition que la même position soit adoptée pour toutes les listes en présence.

Les listes candidates ou leurs mandataires peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission compétente pour la commune dans laquelle elles se présentent.

ARTICLE 2 : La composition des commissions de propagande dans le département de la Sarthe est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 3 : La Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe, les sous-préfets des arrondissements de La Flèche et de Mamers sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres désignés pour siéger, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et affiché dans les mairies concernées.

Le Préfet de la Sarthe,

Signé : Sébastien JALLET

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arrondissement	commune	Membres titulaires ou suppléants	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
			1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
La Flèche	Cérans-Foulletourte	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sandrine LIGOT, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Magali BROSSIER, agent en charge des élections
	Guécélard	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M. Erwan GUÉNERIE, agent de gestion administrative
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Hélène CHEVALLIER, Directrice Générale des Services
	La Flèche	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie CORMIER, Responsable du service citoyenneté
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M. Stéphane MÉNARD, Directeur Général Adjoint
	La Suze-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie LEMARCHAND, Responsable Elections
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Lydia ROCHER, Assistante Elections
	Le Lude	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Audrey MARTIN, Assistante de direction
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Mélanie BRUNET, Agent du service à la population
	Mayet	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M. Dimitri DROUET, Directeur Général des Services
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nathalie SENAILLE, responsable Elections
	Montval sur Loir	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Graziella , agent administratif
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme MoniqueDEGREVE-NAILLON, attachée principale
	Noyen-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sylvie MESLET, référent Elections
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Katia CHAUFOR, Directrice Générale des Services
	Précigné	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Marie-Noëlle TENDRON, Secrétaire Générale
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme MathildeDERUE, agent élections
	Rozé-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	M. Guillaume CLEMENT, Directeur Général des Services
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme LorianeGASNIER, Directrice générale adjointe
	Sablé-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Laure HALIN, cheffe du service Elections
		Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Isabelle DOGER, Assistante de gestion
		Membres titulaires	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Elise HUREAU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M Jean-Baptiste CONSTANT, sous-préfet de La Flèche	Mme Murielle PAINEAU , Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sara LECERF, adjointe administrative

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arrondissement	commune	Membres titulaires ou suppléants	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
			1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
	May	Membres suppléants			M. Jean-Michel POUGET, secrétaire général de la sous-préfecture	Mme Mathilde POIRIER, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Isabelle DURAND, Directrice Générale des Services
Le Mans	Allonnes	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	M. Thomas LOUCHE, Directeur du service population
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Céline PELLEMOINE, directrice adjointe
	Arnage	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	M. David DJURIC, Responsable du service population
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sandrine POTTIER, Directrice Générale des Services
	Champagné	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Maryline TOIN, secrétaire générale
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sylvie BODIN, agent service élections
	Changé	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Manuella AUFRAY, Responsable service population
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Gaëlle MAGA, Directrice Générale
	Coulaines	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Frédérique LEJEUNE, Responsable élections
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Lydie DEPOSE, Assistante DGS
	Écommoy	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	M. Olivier DULUARD, Référent élections
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Lauriane LEONI, référente élections adjointe
	La Bazoge	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Roselyne LAMBERT, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			Mme Linda POHU-LEPINAY, Cheffe du bureau des élections	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Adeline PINAUDIER, adjointe administrative
	La Milesse	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Chantal LEBRETON, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sylvie ZUCCHETTI-DEVALLA, secrétaire comptable
	Laigné-Saint-Gervais-en-Belin	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Amélie DAVAZE, responsable service population
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Stéphanie DULUARD, agent administratif
	Le Mans	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Christine TORRES, Secrétaire Générale de la préfecture	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Laurence POITOU, Responsable du service Population
		Membres suppléants			Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Ariane LIGNEAUT, Responsable du Pôle Accueil Vie Citoyenne du service Population
	Moncé-en-Belin	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Emilie CHEVALIER, secrétaire
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sophie CANARELLI, secrétaire générale
	Mulsanne	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Isabelle DUGUE, responsable service population
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sylvie BERTRE, agent d'accueil
	Parigné-l'Évêque	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Valérie FEVRIER, responsable service élections
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Sarah MERCURIN, Directrice Générale des Services
	Raudin	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Océane ARNAUD, Responsable service population
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	M. Laurent BAUDRY, Directeur Général des Services
	Saint-Saturnin	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Adèle LECOMTE, adjointe administrative
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Claire LAMBRECHT, Directrice Générale des Services
	Sargé-lès-le-Mans	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Patricia JERVAIS DURAND, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Angélique ROULLIER, responsable service citoyenneté
	Teloché	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Marie LEDUC, responsable élections
		Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, animateur des opérations clients La Poste	Mme Patricia GORDIEN, Directrice Générale des Services
	Verrée	Membres titulaires	Mme Sandra HANCHARD, juge au tribunal judiciaire du Mans	Mme Emilie JOUSSELIN, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Chantal VIGUIE, Directrice de la Citoyenneté et de la Légalité	M. Yoni ROCTON, animateur des opérations clients La Poste	Mme Emilie POLFIET, Directrice Générale des Services

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE (par arrondissement)

Arrondissement	commune	Membres titulaires ou suppléants	Magistrat, Président		Agent public désigné par le Préfet (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Fonctionnaire désigné par la Poste (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)	Secrétaire de la commission (pour le 1er et 2ème tours de scrutin)
			1er tour de scrutin	2ème tour de scrutin			
	Arrondissement de l'Évêque	Membres suppléants			Mme Florence MARTINEAU, Directrice adjointe de la Citoyenneté et de la Légalité	Mme Manuella PLUMAS, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Anais FRETTE/ Mme Marine GUINOISEAU, agents d'accueil
Mamers	Bonnétable	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Manuela GOUET, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Charline DESNOS, responsable services administratifs
	Cherré-Au	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sophie VOLLET, agent chargé des élections
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Delphine FLAMENT, responsable service population
	Connerré	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Véronique BROUARD, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Nadine GUYOT, agent chargé des élections
	Fresnay-sur-Sarthe	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Véronique MORISSET, adjointe administrative
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Claire LEVAZEUX, adjointe administrative
	La Ferté-Bernard	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	M. Manuel BINET, adjoint administratif
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Bénédicte DUGAST, adjointe administrative
	Mamers	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sophie BOYER-LEROUX, Directrice Générale des Services
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Séverine TROUVÉ, responsable service élections
	Montfort-le-Gesnois	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Albane SOHIER, agent chargé des élections
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Stéphanie TEDESCO, Directrice Générale des Services
	Saint-Calais	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Virginie JEULIN, responsable service population
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Michèle BOUTELOUP, agent administratif
	Saint-Mars-la-Brière	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Maryline LEBLOND, secrétaire de la DGS
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Anne-Marie ENGEL, Directrice Générale des Services
	Savigné-l'Évêque	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Sonia PITARD, responsable service population
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Sonia LEBEAU, Directrice Générale des Services
	Vibraye	Membres titulaires	Mme Marie-Pierre ROLLAND, Présidente du Tribunal Judiciaire du Mans	Mme Marie-Michèle BELLET, vice-présidente au Tribunal Judiciaire du Mans	M. Quentin SPOONER, Sous-préfet de Mamers	Mme Sandrine CHOPLAIN, Animateur des opérations clients La Poste	Mme Marie-Blanche CHAMBRIER, secrétaire générale
		Membres suppléants			M. Vincent MULOT, Secrétaire général de la sous-préfecture de Mamers	Mme Nadine CISSÉ, Responsable exploitation et service aux clients La Poste	Mme Johanna BOBET, agent en charge des élections

Vu pour être annexé à mon arrêté préfectoral du 02 février 2026

Le préfet de la Sarthe,

Signé : Sébastien JALLET